



**Compte-rendu de la réunion du comité directeur
du Mardi 5 décembre 2023 à 18 heures
au Stade du Québec 26 rue des deux communes
POITIERS**

Présents : Hubert BAILLY, Patrick BARRE, Michel BASTARD, Marc BODIN, Chloé CAZIN, Cécile GUIMBAUD-BARRE, Francis LANCEREAU, Francis LEROUX, Annie ROUGEON.

Absent excusé : Pascal LHOMMEAU.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2023.

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Bilan sur les organisations et événements passés.

- ❖ Assemblée Générale du CODEP : la Présidente renouvelle ses remerciements aux présidents et aux licenciés des clubs pour leur active présence. Pour 2024, le comité directeur valide le déroulement de notre assemblée générale à SCORBE CLAIRVEAUX.

Courriers reçus.

- ❖ La Présidente indique que la déclaration de manifestations sportives est à réaliser via le site manifestationsportive.fr et qu'il n'y a pas lieu de faire d'information aux maires des communes concernées.
- ❖ Compte rendu de l'assemblée générale du COREG, celui-ci a été communiqué aux clubs.
- ❖ Mail du club CYCLOTOURISTE LINAS MONTLHERY qui organise la 19^{ème} édition de la Montlhérienne (randonnée caritative de l'association La Tomate contre la Dystonie). Le Président de ce club sollicite le CODEP pour une participation à la collation qui sera servie lors de leur halte à CHAUVIGNY, le 4 mai 2024. Le comité directeur valide le principe d'une participation.
- ❖ Mail de la Communauté Urbaine de GRAND POITIERS, relayé par la Direction des sports et qui concerne la future convention relative à l'inscription du circuit Ville et Nature au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires approuvé par le Département de la Vienne (PDESI).





Cette inscription au PDESI permet une labellisation comme site « Sport Nature en Vienne ».

Cette convention triennale sera signée entre le Département, la Communauté Urbaine de GRAND POITIERS et les CODEP marche et cyclotourisme de la Vienne.

Elle permettra de définir les obligations et les responsabilités des parties pour garantir aux usagers un niveau de service de qualité, une pratique sécurisée et un respect des normes environnementales du circuit Ville et Nature.

Le comité directeur donne tout pouvoir à la Présidente pour finaliser cette convention.

Point sur la trésorerie

La demande de subvention auprès du Département est faite.

Manifestations à venir.

- ❖ Galette des rois le 19 janvier 2024 à SAINT JULIEN L'ARS.

Une invitation sera adressée aux présidents de chaque club début janvier.

Ils devront confirmer avant le 15 janvier 2024 à Hubert BAILLY le nombre de participants pour leurs clubs respectifs.

Lors de cette soirée seront présentés les manifestations 2024 organisées par le CODEP et le voyage vélo sur le Grand Chemin de Saint Martin.

- ❖ Formation assurances le 10 février 2024 au Foyer du Porteau.

Cette formation sera réalisée par Denis VITIEL et Nicolas EDUIN de la FF Vélo.

La matinée sera consacrée à la sécurité (Rôle du Délégué Sécurité, code de la route, aménagement, Suricate, fléchage, rouler en groupe) et l'après-midi aux assurances (Le sinistre et sa déclaration, les séjours, les VAE).

L'accueil est fixé à 8 H 30 pour un début de réunion à 9 H 00 et une fin de réunion à 16 H.

Un repas est prévu au prix de 10€ (le CODEP prend en charge le surplus).

Une invitation sera adressée aux présidents de chaque club début janvier.

Les réservations sont à faire auprès de Francis LANCEREAU avant le 2 février 2024.





- ❖ Concentration Départementale le 17 mars 2024 à ROUILLE.

Formation.

Le stage animateur aura lieu les 3 et 10 février 2024 et le stage initiateur les 3, 10 février et le 9 mars 2024 à AVAILLES ainsi que le week-end de Pâques lors du déplacement à BLAYE.

Les stagiaires participeront également à la journée formation assurances le 10 février 2024.

Projets Jeunes.

- ❖ Semaine régionale Jeunes à Saint Cyr début juillet.
- ❖ Week-end de Pâques à BLAYE.

Raid SUD VIENNE VTT et Gravel

Une réunion est à prévoir fin d'année entre Chloé CAZIN et le Président des CYCLO RANDONNEURS LUSSACOIS pour finaliser les modalités d'organisation qui seront présentées à la galette des rois du 19 janvier 2024.

Voyage itinérant des 3, 4 et 5 mai 2024.

Le lieu d'hébergement est fixé au Centre du Véron 13 rue Michel Bouchet à AVOINE (37420) et ce pour les deux jours.

Le comité directeur arrête le tarif du séjour en demi-pension à 90 € par personne.

Ce tarif comprend : l'hébergement en chambre double ou quadruple, les draps, les petits déjeuners, les dîners et un pique-nique pour le dimanche midi.

Le linge de toilette et les casse-croûtes des vendredi et samedi midi sont à prévoir par les participants.

Ils ne sont pas compris dans le prix du séjour.





Les étapes suivantes sont validées :

1ere étape : POITIERS (La pépinière) – AVOINE par SAINTE MAURE.

2eme étape : AVOINE-AVOINE via Le SAUMUROIS.

3eme étape : AVOINE -POITIERS (la pépinière) par LENCLOITRE.

Un café d'accueil est à prévoir au départ de POITIERS à la Pépinière.

Aucun frais de transport n'est budgété car les participants seront en complète autonomie.

Il n'y aura pas de voiture suiveuse.

La communication est prévue sur les sites internet et Facebook du CODEP.

Un bulletin d'inscription sera adressé à tous les présidents de clubs.

Le bulletin d'inscription sera à retourner à Hubert BAILLY au plus tard pour le 3 avril 2024 avec un acompte de 45,00 €, le solde est à payer un mois avant le départ.

Les traces GPS seront envoyées aux inscrits.

Le séjour est limité à 40 personnes.

Tour de la Vienne.

Le comité directeur valide le lieu d'hébergement à Saint Cyr et il décide de maintenir les prix pratiqués en 2022.

Challenge 2023/2024.

Le comité directeur valide les thèmes suivants :

- ❖ Progression des nouveaux licenciés au sein du club.
- ❖ Coup de cœur du CODEP.





Représentation du CODEP aux AG des clubs.

Les membres du comité directeur ont assisté aux assemblées générales des clubs auxquelles la Présidente du CODEP a été invitée sauf celle du club CYCLO RANDONNEUR DU VAL DE GARTEMPE.

Questions diverses.

La Présidente indique que la Semaine Européenne de cyclotourisme organisée par l'UECT aura lieu du 29 juin au 6 juillet 2024 à VILA POUCA DE AGUIAR au Portugal.

Chloé CAZIN nous informe que le 6 octobre 2024 le club CPA LATHUS organise sa randonnée vtt pédestre et équestre « Les Boucles de la Gartempe ».

Celle-ci sera inscrite au calendrier 2024.

Réunion du prochain comité directeur.

Mardi 13 février 2024 à 18 H 00 au stade du Québec 26 rue des deux communes à POITIERS.

Plus rien, n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 00.

La présidente
Cécile GUIMBAUD-BARRE

Le secrétaire
Hubert BAILLY

original signé

original signé

